



Marennes

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE N°22 | FÉVRIER 2016



Vue du ciel



4

Après-midi
récréatif



5

Terrain
Multisports



6

Les 25 ans
de la Bibliothèque



SOMMAIRE

- Le Mot du Mairep. 3
- Nouvelle Secrétairep. 4
Mille feuille territorial
C.C.A.S.
Colis de Noël
Spectacle pour les Aïnés
- Terrain de sportsp. 5
Travaux au stade
Ça chauffe pour les Associations
Centre ville : actualité
- Animationp. 6
La bibliothèque a 25 ans
Exposition d'artistes marennois
Atelier mobile informatique
- Vie de l'écolep. 7
SITOM
- Marennoise du Cœurp. 8
Marennes en folie
Radar pédagogique
Forum job d'été
Assistante maternelle
Agenda

FLASH INFO

LOGEMENT LOCATION

Notre commune possède des logements destinés à la location, dont deux, situés au cœur du village, sont actuellement disponibles : 1 T4 de 86 m²

1 T3 de 76 m²

Les personnes intéressées peuvent se rapprocher du secrétariat de mairie.

Petit rappel : horaires d'ouverture de la mairie

- le Lundi de 8h30 à 11h30
- le Mardi de 13h30 à 18h30
- le Mercredi de 8h30 à 11h30
- le Jeudi de 8h30 à 11h30
- le Vendredi de 13h30 à 17h30

Vous pouvez également prendre contact par téléphone au **04 78 96 03 40** ou par mail : **marennes69@wanadoo.fr**

LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION

A partir du 5 avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les six chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en HD. Les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés car leur équipement est compatible HD.

Comment vérifier son équipement ?

Allumez votre téléviseur **sur la chaîne 7 ou la chaîne 57, si vous visualisez le logo « Arte HD » alors votre installation est compatible.**

Dans le cas contraire, votre téléviseur ou adaptateur externe n'est pas compatible et vous ne recevrez plus la télévision à partir du 5 avril sans action de votre part. Il convient donc de vérifier le plus tôt possible la compatibilité de votre téléviseur et le cas échéant, d'acheter un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 euros.

Une réorganisation des chaînes aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril 2016. Le 5 avril, **tous ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes** sur chacun des postes de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande et/ou de l'adaptateur.





LE MOT DU MAIRE

Le vendredi 5 février a eu lieu la pose de la 1^{ère} pierre de la résidence Cap Verdure au centre village.

Cette réalisation se composera de quatre petits immeubles collectifs R+2 de 54 logements au total :

- 42 appartements bénéficieront du Prêt Social Location Accession (PSLA)
- 8 appartements du Prêt Locatif Usage Social (PLUS)
- 4 appartements de type T1 et T2 du Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI)

Bien que non soumise, de par sa taille, à la loi des 25% de logements sociaux obligatoires, la commune a fait le choix d'offrir aux jeunes et moins jeunes Marennois l'opportunité de se loger, tant en location qu'en accession à la propriété, à un coût abordable. Deux locaux (professionnels ou commerciaux) à aménager seront disponibles en pied d'immeubles. Les travaux devraient s'achever fin 2017.

Dans un autre registre, Monsieur le Préfet du Rhône nous a proposé vigoureusement une fusion rapide de la CCPO (Communauté de Communes du Pays d'Ozon) avec la CCEL (Communauté de Communes de l'Est Lyonnais).

A l'horizon 2020, la nouvelle intercommunalité voulue par le Préfet se composerait de 15 communes : Chaponnay, Communay, Marennes, St Symphorien d'Ozon, Sérézin du Rhône, Simandres, Ternay, Colombier Saugnieu, Genas, Jons, Pusignan, St Bonnet de Mure, St Laurent de Mure, St Pierre de Chandieu, Toussieu.

Dans les faits, nous ne devrions pas être concernés puisque la loi n'oblige les regroupements qu'en dessous de 15000 habitants et que nous comptons actuellement 25000 administrés.

Sous prétexte d'économies, que nous cherchons encore depuis notre récente « adhésion » à la CCPO, c'est la disparition des communes qui se profile... Avec l'éloignement du pouvoir décisionnel et la dilution des responsabilités des élus envers leurs concitoyens.

*Aujourd'hui au bureau communautaire, Marennes compte une voix sur sept comme les six autres communes, demain, **aucune**, compte tenu de notre taille au sein d'une intercommunalité à 15.*

Le conseil municipal s'est prononcé contre cette initiative préfectorale.

Le conseil communautaire est plus réservé.

Dans un mois environ une commission statuera sur notre sort.

Je ne manquerai pas de vous informer de ces décisions qui nous concernent tous.

Avec vous

Jacky ROZIER



NOUVELLE SECRÉTAIRE



Un nouveau visage à la Mairie !

Madame Claire Falempin, nouvel agent administratif, a pris ses fonctions en septembre 2015. Après plusieurs années au sein de collectivités, elle vient mettre son expérience au service de Marennes. Nous sommes heureux de lui souhaiter la bienvenue.

C.C.A.S.

COLIS DE NOËL

C'est avec plaisir que les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont distribué 171 colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans résidant sur la commune de Marennes.

Cette rencontre permet d'échanger quelques mots et quelques friandises !

SPECTACLE ET GALETTES DES ROIS POUR NOS AINÉS

Le Maire ainsi que les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont renouvelé, pour la deuxième année, un après-midi festif afin d'accueillir nos aînés Marennois lors d'un spectacle cabaret.

Chanteurs et danseuses ont enchanté notre public autant par leur voix que par leurs nombreux costumes de scènes pleins de couleurs et de paillettes.

A l'issue de ce spectacle, nous avons dégusté la galette des rois accompagnée du verre de l'amitié.

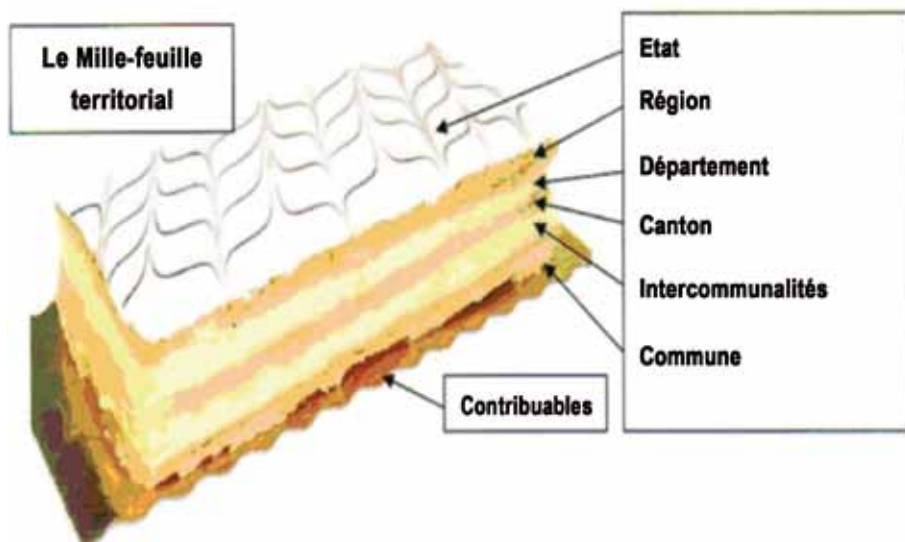
MILLE-FEUILLE TERRITORIAL

Le désengagement financier de l'état dans ses missions de fonctionnement, que ce soit au niveau des lycées, collèges, du volet social (RSA), de l'aménagement du territoire (voirie) ou du droit des sols (délivrance des permis de construire) l'a conduit à créer des structures nouvelles : régions, intercommunalités, métropole.

La multiplication de ces instances dans les deux dernières décennies a généré aujourd'hui un empilage à propos duquel le commun des citoyens se pose beaucoup de questions. Nous sommes certainement, en Europe, les champions dans ce domaine.

Chaque niveau de ce découpage a ses règles et son historique parfois très récent. Il n'est pas toujours simple de mutualiser les fonctions, les missions. Personne ne veut perdre de l'influence, perdre des compétences, perdre les budgets qui, jusqu'à ces dernières années, étaient attribuées par les fameuses dotations de fonctionnement d'état...

Le changement pour une « simplification » va obligatoirement s'opérer par des restrictions budgétaires qui vont imposer des solutions d'optimisation et de mutualisation des services. Les élus travaillent dans ce sens au sein des intercommunalités, les résultats doivent être au rendez vous. Si ce n'était pas le cas, la qualité et le niveau des services administratifs en seraient affectés...



TERRAIN DE SPORTS

« CITY STADE »

Comme tout le monde a pu le constater, un « City stade » a pris place à côté du parking du stade Albert Vaccalut, entouré d'une piste d'athlétisme et pour ceux qui ne seraient attirés ni par le foot, ni par le Basket-ball, il vous reste l'option Tennis de table.

Le coût de cette installation est de :

25 000 € pour la partie plate forme (terrassment et enrobé)

65 000 € pour l'aménagement du complexe multi-sports

Une subvention de 10 000 € a été allouée pour ce projet par le Sénateur-Maire de Meyzieu, M. Michel Forissier. L'équipement a été réceptionné le 20 janvier 2016 par la municipalité afin de clore le chantier. Il est ouvert à tous : petits comme grands pourront se confronter et s'adonner à leurs sports favoris.

Bons jeux...



TRAVAUX

AU STADE

Pour faciliter l'organisation des manifestations qui se dérouleront au stade, le toit du bâtiment existant a été prolongé pour obtenir une surface couverte d'environ 100 m². Une charpente traditionnelle en bois, à 3 pans, sur poteaux, a été installée pour respecter l'architecture du bâti existant. Pour être plus fonctionnel, le sol est revêtu d'un béton désactivé.



ÇA CHAUFFE (ENFIN) POUR LES ASSOCIATIONS

Différents travaux ont été réalisés sur cette fin d'année 2015, notamment des travaux conséquents sur le chauffage et la ventilation dans la maison des associations. Ces actions ont permis aux adhérents et aux bibliophiles d'évoluer dans des conditions plus favorables.

URBANISME

CENTRE VILLAGE ACTUALITÉ

Les travaux se poursuivent et ne peuvent plus passer inaperçus. 15 permis de maisons individuelles ont été enregistrés.



Le 5 février, la première pierre des résidences collectives a été posée, en présence de tous les acteurs du projet et des élus locaux. Une plaquette de présentation du projet est disponible en Mairie.

ANIMATION

LA BIBLIOTHEQUE A 25 ANS

Créée en novembre 1990 à l'initiative de Mme Ferréol, Maire de Marennes et de Lucette Bertazon, conseillère municipale, elle a vu le jour dans l'ancienne maison des associations, place de l'église. Déplacée pendant un an à la mairie, la bibliothèque a ouvert ses portes à l'automne 2002 dans ses nouveaux locaux.

De nombreux bénévoles ont œuvré à son bon fonctionnement et c'est le 21 novembre dernier que M. le Maire a remercié trois d'entre elles pour leur implication depuis 25 ans. Aujourd'hui 8 bénévoles vous accueillent 3 jours par semaine aux horaires suivants :



Mercredi de 15 h à 18 h
Jeudi de 15 h 30 à 18 h
Samedi de 10 h à 12 h

EXPOSITION D'ARTISTES MARENNOIS

Fin novembre, 11 artistes se sont retrouvés à la salle des fêtes pour exposer leurs différentes œuvres.

Pour certains, c'étaient des peintures de styles et techniques différentes, pour d'autres, de la pyrogravure, des poteries, des photos, du patchwork ..., le tout dans une myriade de couleurs, un bonheur pour les yeux !

Cette journée conviviale, faite de rencontres et d'amitiés constitue un moment riche en échanges entre les exposants et le public.



Moment de partage autour du verre de l'amitié.

ATELIER MOBILE INFORMATIQUE (AMI)

TriRA est une société coopérative d'intérêt collectif, créée en 2004 à l'initiative de la communauté Emmaüs de Bourgoin-Jallieu et se positionne sur la lutte contre l'exclusion numérique.

Dans ce but, **TriRA** s'est doté, en partenariat avec le Fablab de Bron, **d'un Atelier Mobile Informatique ou AMI des villages.** Une camionnette équipée d'une salle informatique et d'une imprimante 3D sillonne la campagne pour proposer des actions de solidarités numériques : **formations, accompagnement aux démarches administratives en ligne, dépannage et réparation de proximité, vente de matériels informatiques d'occasion, sensibilisation à l'impression 3D, ateliers bidouille...**

Un équipement financé par la région Rhône-Alpes, le conseil départemental de l'Isère, Emmaüs France ainsi que des groupes Emmaüs en Rhône-Alpes.

Marennes s'intéresse fortement à cette initiative et propose de faire intervenir ce véhicule de manière régulière pour les

habitants, sous réserve que vous soyez intéressés. Vous êtes donc invités à vous manifester, sans engagement, pour valider l'intérêt en adressant un mail à contact@marennes.net Cet outil pourrait également intervenir sur les temps périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires par exemple.



VIE DE L'ÉCOLE

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

De 15h45 à 16h30, les enfants de l'école (environ 68 pour l'école élémentaire et 36 pour l'école maternelle) se retrouvent en ateliers. Depuis la rentrée de janvier, les apprentissages proposés s'articulent autour du sport (jeux gymniques, hip hop, découverte boxe...) de l'expression artistique (dessin, coloriage, théâtre, ...), des jeux qui développent l'imagination, la réflexion, l'esprit d'équipe (jeux de société, Kapla...)



Parce qu'il est quelquefois difficile de savoir ce que les enfants font réellement pendant ce temps non scolaire, un reportage photo sera réalisé pendant les ateliers. En prenant les précautions liées au droit à l'image, nous préparerons une exposition pour la fête de fin d'année. Nous pourrons ainsi montrer aux familles les moments forts de ces apprentissages et l'ambiance qui y règne.



CONFÉRENCE SUR LE BON USAGE D'INTERNET

Le 19 Janvier, à Communay, Madame Lafay, ancienne institutrice de l'école de Marennes et actuellement conseillère pédagogique à la circonscription de l'Inspection de l'Education Nationale de Mions (IEN), organisait une information sur les dangers que représente le mauvais usage d'internet pour les enfants. C'est la brigade des mineurs de la Gendarmerie Nationale qui travaille à la prévention de tous les risques liés aux moyens de communication qui animait cette soirée d'échanges. Une juste information est utile aux parents même d'enfants très jeunes.

Pour plus de renseignements, consulter le site de l'IEN MIONS, Ressources pédagogiques, Sécurité.

SITOM

Réunion publique le 22 mars à 19h à la salle des fêtes de Marennes, pour informer sur le nouveau mode de collecte des emballages plastiques mis en place à partir du 4 avril 2016.

Recycler est bon pour le climat !

Le recyclage d'une tonne d'emballages en plastique évite l'émission de 0,5 tonne de CO₂, principal gaz responsable du réchauffement climatique.

C'est pour cette raison qu'Eco-Emballages, l'éco-organisme chargé du recyclage des emballages ménagers, a décidé de simplifier le recyclage des plastiques.

A compter du 4 avril 2016, vous pourrez déposer dans votre bac jaune tous les emballages ménagers en plastique sans avoir besoin de les nettoyer au préalable : bouteilles et flacons en plastique, pots de yaourt, sacs et films plastiques, barquette en plastique. L'environnement a besoin de votre investissement. Aidez-nous à trier les emballages ménagers.

Si votre bac jaune est devenu trop petit pour accueillir tous vos déchets à recycler, appelez le SITOM Sud Rhône au **04 72 31 90 75**.

Un souci, une question concernant la gestion de vos déchets (déchetteries, ordures ménagères, recyclables...), appelez-nous au **04 72 31 90 88**.

EN VRAC PAS DANS UN SAC

EXTENSION PLASTIQUE BAC JAUNE

TOUS LES EMBALLAGES MÉNAGERS SE TRIENT

- Briques alimentaires
- Bouteilles et flacons en plastique
- Emballages métalliques (+bouchons)
- Cartonnettes
- Tous les autres emballages en plastique

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT

- Journaux, magazines
- Lettres, courriers
- Enveloppes, papiers
- Catalogues, annuaires
- Publicités, prospectus
- Livres, cahiers

ECO EMBALLAGES **SITOM** **ecofolio**

Pour en savoir plus : www.sitom-sud-rhone.com

INFOS

MARENNOISE DU CŒUR

La « Marennoise du cœur » est une randonnée pédestre caritative, organisée sur les sentiers de la commune et des alentours dont l'ensemble des bénéfices est reversé à l'association « Solidarité Handicap Marennois ».

Cette marche conviviale aura lieu le dimanche 1^{er} mai 2016 et sera déclinée sur 3 parcours différents. Elle se terminera dans la bonne humeur, quand les petits et les grands marcheurs partageront leur fatigue et leurs anecdotes autour d'un repas bien mérité.

Pour arrêter le choix des parcours et préparer cette journée, les associations et bénévoles sont invités à venir à 20h30, le mardi 1^{er} mars, dans les locaux de la mairie.



Cette année, les festivités de Marennes en Folie se dérouleront le dimanche 18 septembre. Les animations qui vous seront proposées sont encore à l'étude et vos idées sont les bienvenues.

Les associations et les bénévoles seront invités à participer à une réunion d'échanges sur le sujet le 1^{er} mars à 20h30 en Mairie.

RADAR PÉDAGOGIQUE

Début janvier, la commune de Marennes a équipé la route de Lyon RD 57 d'un radar pédagogique. Cet équipement, installé à l'entrée nord du village, affiche la vitesse des véhicules et permet d'informer les conducteurs de leur allure, souvent excessive. Ce radar tend à nous sensibiliser sur notre conduite dans le but de nous inciter à diminuer notre vitesse.

FORUM JOB D'ÉTÉ

Il aura lieu le 6 avril à l'Espace Jean Monnet, à Sérézin du Rhône de 14h à 17h pour les 18-25 ans.

ASSISTANTE MATERNELLE

La liste des assistantes maternelles travaillant sur la commune est disponible à la maison du Rhône de Saint Symphorien d'Ozon et en mairie.

AGENDA

Sauf spécification, les animations se déroulent à la salle des fêtes.

Vendredi 12 février
A.G. « Marennes Contre les Nuisances »

Samedi 13 février
Concours coinche
« Pétanque Marennoise »

Dimanche 14 février
Loto « Voaga », Mions

Jeudi 18 février
Stage « Energ'ym

Samedi 27 février
Soirée crêpes « Solidarité Handicap Marennois »

Vendredi 4 mars
Carnaval
« P'tits Marennois »,
Place du Champ de Mars

Vendredi 11 mars
Concours de coinche
« Handisports »

Dimanche 20 mars
Moules frites
« P'tits Marennois »

Dimanche 3 avril
A.G. et repas
« AAEM, anciens élèves »

Samedi 9 avril
Concours de pétanque
« Pétanque Marennoise »,
stade

Jeudi 14 avril
Stage « Energ'ym »

Dimanche 17 avril
Repas « Amicale des Anciens Pompier »

Dimanche 24 avril
Randonnée « VOAGA »
à Communay

Samedi 30 avril
Spectacle chant
« Les Music'All »

Dimanche 1^{er} mai
Randonnée Marennoise
du cœur
« Mairie / Associations »

Jeudi 5 mai
Repas « Pétanque Marennoise », stade

Dimanche 8 mai
Commémoration
« UFAC / Mairie »

Dimanche 22 mai
Exposition-vente
« Ateliers créatifs »

Mercredi 25 mai
A.G. « AISPA »

Samedi 11 juin
Fêtes des écoles
« P'tits Marennois », stade

Dimanche 12 juin
Audition
« Musique Loisirs »

Samedi 18 et 19 juin
Gala danse
« Les Océanes »
au Toboggan à Décines

Samedi 25 juin
Concours pétanque
« Pétanque Marennoise »,
stade

Vendredi 1^{er} juillet
Cinéma plein air « Mairie »,
stade

Samedi 2 juillet
Festivités du 14 juillet
« Comité des fêtes », stade